



REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DES FINANCES

DIRECTION DE LA DETTE ET DE L'INVESTISSEMENT

CELLULE D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS/PROGRAMMES (C.A.P)

1407
2995

**ETUDE DIAGNOSTIC DES SYSTEMES DE
SUIVI/EVALUATION DES PROJETS ET
PROGRAMMES SOUS EXECUTION NATIONALE**

MAI 2008



188, Avenue Lamine GUEYE prolongée X Rue KLEBER, 4^{ème} et 5^{ème} Etages - DAKAR
☎ 33 849 90 20 / Fax : 33 823 95 61 - Email : capmef@orange.sn

SOMMAIRE

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	3
I - INTRODUCTION	6
A - CONTEXTE DE L'ETUDE	6
B - RAPPEL DES ELEMENTS DE L'ETUDE	7
C - CONTENU ET LIMITES DE L'ETUDE	8
II - MÉTHODOLOGIE	10
A - ÉCHANTILLON DE PROJETS ANALYSES	10
B - SOURCES ET CONSTITUTION DE DONNEES	10
C - ANALYSE DE DONNEES ET CALCULS	11
III - CONSTATS ET RECOMMANDATIONS - DISPOSITIFS S&E	13
A - CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION.....	13
B - FONCTIONNALITÉ DES DISPOSITIFS DE S&E MIS EN PLACE	16
C - DIFFICULTÉS / PROBLÈMES	20
IV -RESULTATS - REVUE DES INDICATEURS ET LEUR ADEQUATION AU REGARD DES OBJECTIFS	24
A - RAPPEL DE PRINCIPAUX INDICATEURS DSRP/OMD/UNDAF	24
B - ADEQUATION DES INDICATEURS AVEC LES OMD/DSRP/UNDAF	26
ANNEXES	34

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

i. Cette étude a été réalisée dans le but de réunir les informations utiles pour permettre l'adéquation des systèmes de Suivi-Evaluation (S&E) du portefeuille de projets NEX financés par le SNU mais aussi la mise en cohérence des indicateurs de performance de ces projets avec ceux de l'UNDAF ainsi que du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) du Gouvernement par rapport aux Objectifs Millénaires de Développement (OMD).

ii. Sur les 12 projets sous exécution nationale financés par le SNU au Sénégal, l'étude a porté sur un échantillon de neuf (9) projets dont 3 étaient en phase de clôture lors de notre passage. 2 nouveaux projets ont été signés entre février et mars. Deux sources principales d'informations ont été utilisées : (i) les rapports et documents existants sur les 9 projets retenus et des documents de base de stratégie globale (UNDAF, DSRP et OMD), et (ii) des données issues des interviews réalisées auprès des bureaux de coordination des projets, des ministères de tutelle et des principaux partenaires financiers (PNUD et UNFPA) ainsi que de la Cellule d'appui à la mise en œuvre des projets et programmes (CAP).

iii. Les constats et principales recommandations se résument ainsi qu'il suit:

(a) Systemes S&E :

- *Conception et mise en place des dispositifs S&E*
Constat : à peine 2 projets, soit 22 %, déclarent avoir bénéficié d'un appui pour la conception et la mise en place de leur système de S&E.
Recommandation : Accorder à la fonction suivi-évaluation une importance capitale dès la préparation et l'évaluation du projet. A cet effet, un spécialiste en suivi-évaluation pourrait faire partie de l'équipe de préparation afin de jeter les bases du dispositif du S&E et s'assurer de la cohérence entre les objectifs du projet et les indicateurs à suivre.
- *Manuel S&E*
Constat : Des 9 projets analysés, aucun ne dispose de manuel S&E.
Recommandation : Le manuel de suivi évaluation doit être un document de référence obligatoire pour toutes les équipes en charge du S&E. Il doit être disponible dès le démarrage du projet et présenté d'une manière opérationnelle (comprendre l'ensemble d'outils de collecte et de consolidation de résultats, canevas-type de rapport à produire, cahier de charge du responsable S&E et définition des mandats pour les équipes locales de S&E, etc.).
- *Cadre Institutionnel du S&E*
Constat : Sur les 9 projets, il apparaît que seuls 3 d'entre eux ont formellement mis en place une équipe en charge du suivi-évaluation.
Recommandation : Détacher un responsable SE au niveau des projets avec des termes de référence précis.

- Base de données relationnelle sur le S&E*
Constat : Environ 33 % des projets ont déclaré avoir une banque de données (pas nécessairement relationnelle) et font recours à ACCESS ou EXCEL pour la gestion et le stockage de leurs informations.
Recommandation : Mettre en place une base de données relationnelle administrée par un spécialiste (informaticien). Le paramétrage de la base de données doit être précédée d'une analyse informatique afin de configurer l'interface de l'utilisateur et de préciser le contenu du cahier de charge pour l'informaticien chargé de paramétrer le logiciel.
- Suivi technique et suivi financier*
Constat : 67 % de projets analysés déclarent avoir établi le lien entre le suivi technique et le suivi financier.
Recommandation : Harmoniser les rubriques entre le suivi technique et la comptabilité analytique du projet. La structuration de Atlas et les spécifications du plan comptable doivent servir de point de départ pour cette opération. Les éléments financiers à fournir par les Services financiers du projet à la cellule S&E doivent être précisés en fonction des principaux indicateurs de résultats attendus.
- Situation de référence et suivi d'impact*
Constat : La distinction a été faite entre le suivi d'exécution et le suivi d'impact pour seulement 33% des projets. La non prise en compte de la question du suivi d'impact dès le départ est aussi l'une des explications du fait que la majorité des projets analysés (56%) n'a établi la situation de référence que pour les besoins du suivi d'impact.
Recommandation : Cerner la situation de référence ainsi que les besoins et types d'évaluations pour mieux apprécier l'impact des projets.
- Diffusion / utilisation des données*
Constat : Les difficultés identifiées par les responsables de projet en matière de S&E se ramènent aux problèmes de collecte et de remontées de données à temps des informations, à leur gestion et accès par les décideurs.
Recommandation : Définir et mettre en place une stratégie de diffusion-circulation des informations pour mieux éclairer le processus décisionnel et optimiser son impact sur les résultats du projet.

(b) Adéquation des indicateurs DSRP/OMD/UNDAF/Projets NEX

L'analyse de l'adéquation tentée dans cette étude a consisté à faire un rapprochement entre les indicateurs pour le suivi des OMD, ceux du DSRP et de l'UNDAF avec ceux retenus dans les 9 projets étudiés (indicateurs d'impact). Cette comparaison amène à faire les constats suivants :

- Domaines couverts*

Constat : Les indicateurs proposés par le gouvernement sénégalais pour le suivi du DSRP recoupe en partie celle établie dans le cadre des Objectifs du Développement du Millénaire. Les domaines de la pauvreté, de la santé, de l'éducation et de l'eau sont couverts par les deux listes d'indicateurs. Ces mêmes domaines sont aussi couverts par les projets financés par le SNU : ASSB (PAREP), Santé (6^e programme), Nutrition (6^e programme), Environnement (PROGERT, PGIES), Gestion des risques et catastrophe (PAPRGCN, PALAC), Gouvernance (PNBG); il y a donc une certaine adéquation entre les préoccupations du Gouvernement et les objectifs UNDAF/DSRP/OMD /projets (sauf pour les routes et la décentralisation).

- *Cohérence, formulation et nature des indicateurs*

Constat. Les informations sur les indicateurs OMD/UNDAF/DSRP se rapportant aux domaines couverts pourraient être générées à partir des dispositifs de S&E mis en place au niveau des projets concernés. Cependant en comparant un à un les indicateurs des OMD/UNDAF/DSRP et ceux de projets, on se rend compte qu'il existe des différences sensibles en termes de formulation et de précision. En effet, les indicateurs «Outcome» de projets analysés couvrent presque tous les indicateurs de suivi du DSRP. Mais dans bien de cas, l'adéquation est difficile à établir entre les deux listes d'indicateurs appartenant au même domaine à cause de la formulation mais aussi de la qualité des informations recherchées. A titre d'exemple, dans le domaine «Secteur réel», le taux de chômage est un indicateur OMD et DSRP alors qu'au niveau de projets, l'accent est mis sur le nombre d'emplois créés.

Recommandation. Prendre en compte les indicateurs du DSRP dans la spécification des indicateurs d'impact en particulier pour les projets s'inscrivant dans les domaines couverts par le DSRP.

I - INTRODUCTION

A - CONTEXTE DE L'ETUDE

1. Le Sénégal est considéré comme un pays performant dans la Région Afrique avec un taux de croissance du PIB qui s'est situé en moyenne à environ 4,5 pour cent sur la période 2000-2005. Sur la période, l'inflation, mesurée par l'évolution de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), a été en moyenne de 1,5 pour cent et le déficit du compte courant de 6 pour cent du PIB. La soutenabilité de la dette a été consolidée grâce à des allègements de dette substantiels dans le cadre des initiatives PPTTE et IADM (Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale).

La pauvreté a enregistré une baisse avec un taux de pauvreté qui est passé de 67,9 pour cent en 1994 à 57,1 pour cent en 2001. Du point de vue de la perception des ménages, elle a aussi baissé passant de 65,7% en 2001-2002 à 52,2% en 2005-2006.

2. Au 30 Mai 2008, le portefeuille des projets sous Exécution Nationale (PNUD et UNFPA) au Sénégal compte 12 opérations actives avec un montant global d'engagements d'environ 31 milliards de FCFA dont deux approuvés courant mars 2008.

3. Les domaines de concentration de la coopération entre le SNU et le Sénégal sont les suivants :

- Création de richesse et lutte contre la faim pour un développement durable ;
- Accès aux services sociaux de base ;
- Gouvernance et promotion du partenariat.

4. La capacité en terme de suivi-évaluation au Sénégal est jugée bonne, bien que plus limitée dans les ministères de tutelle en raison de la faiblesse des structures de gestion (s'il existe) et de l'ancienneté des systèmes d'information.

5. Récemment, le Gouvernement du Sénégal a mis l'accent sur l'importance de faire un suivi des priorités et des résultats dans le temps. Le souci de faire mieux en terme de suivi de la performance des secteurs clés est l'une des préoccupations au centre de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) du Gouvernement.

6. Cette nouvelle approche devrait permettre de passer d'une analyse basée en grande partie sur les questions liées à la gestion financière à une analyse plus large qui engloberait aussi une évaluation approfondie des résultats de l'assistance apportée par le SNU au gouvernement du Sénégal. Il s'agira d'examiner d'une part les liens entre les objectifs de l'UNDAF et les résultats du portefeuille des projets sous NEX, et d'autre part, les résultats dans les secteurs clés et le lien entre les résultats et les actions prises au niveau des politiques sectorielles.

Le gouvernement du Sénégal avec l'appui du système des Nations Unies (PNUD, UNFPA) a mis en place la Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets/Programmes (CAP) chargée du suivi de l'exécution financière des projets NEX. La CAP vise à contribuer non seulement à l'amélioration du niveau de décaissement des crédits (taux d'exécution financière) et de la qualité d'exécution (respect des règles et procédures) financières des plans de travail ainsi qu'à une gestion transparente des ressources. S'inspirant de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide qui met en avant le renforcement des capacités des acteurs gouvernementaux et de la société civile, l'exécution nationale en tant que modalité d'exécution privilégiée des projets/programmes contribue au renforcement continu des capacités nationales.

Bien comprendre l'adéquation du système de suivi-évaluation de chaque projet du portefeuille est un point de départ fondamental dans cette optique d'analyse programmatique des résultats du portefeuille des projets NEX. Pour pouvoir faire une analyse juste de la performance du portefeuille et de la mesure des résultats, il faut que les systèmes de suivi-évaluation en place soient de qualité. Ce sont les informations recueillies dans le cadre de la présente étude qui seront utilisées pour proposer un cadre conceptuel de suivi-évaluation des projets NEX; avec en perspective une visibilité sur la réalisation des objectifs de l'UNDAF, du DSRP ainsi que les progrès vers la réalisation des Objectifs Millénaires de Développement (OMD).

B - RAPPEL DES ELEMENTS DE L'ETUDE

7. L'étude a pour objectif d'analyser le S&E du portefeuille, et en particulier de voir dans quelle mesure le cadre de SE a les spécifications nécessaires, tant sur le plan technique qu'institutionnel, pour évaluer la performance du portefeuille, les résultats et la façon dont les informations sont utilisées pour la prise de décision. Pour ce faire, il est important de documenter les facteurs expliquant les succès obtenus, et analyser la gestion des problèmes et difficultés rencontrées afin d'en tirer les leçons qui pourront être partagées avec les partenaires du SNU, les équipes de projets NEX et la CAP.

8. Plus spécifiquement, il s'agit de réaliser les actions suivantes : (i) Analyse du processus de conception/mise en œuvre du cadre S&E, en couvrant notamment les points suivants: processus de conception du cadre S&E, fonctionnalité, aspects techniques et institutionnels, processus de développement de la capacité de gestion des informations constituées (base de données), qualité des résultats obtenus, liens entre le suivi technique et le suivi financier, utilisation des informations constituées dans la prise de décisions, difficultés rencontrées, et leçons à tirer/recommandations; et (ii) Revue des indicateurs, et analyse de leur adéquation au vu des objectifs de l'UNDAF/DSRP/OMD.

C - CONTENU ET LIMITES DE L'ETUDE

9. Le rapport est structuré selon le canevas suggéré. En plus de cette introduction, le document présente les éléments méthodologiques en rapport avec la collecte et l'analyse des données. Le troisième chapitre consacré aux résultats et recommandations comprend deux parties : une portant sur une présentation des résultats de l'étude diagnostic des dispositifs de suivi-évaluation des projets NEX, et la deuxième est consacrée à la revue des indicateurs et à leur adéquation avec les objectifs visés à travers l'UNDAF, les OMD et le DSRP.

10. La collecte de données s'est limitée à Dakar et aux équipes en charge de la coordination de projets ainsi qu'aux responsables au niveau des ministères de tutelles et chargés de projet au bureau du PNUD et de l'UNFPA à Dakar. L'analyse des indicateurs s'est limitée aux indicateurs d'impact.

11. Il n'a pas été possible d'apprécier d'une manière réaliste le niveau d'utilisation des informations générées par les dispositifs S&E fonctionnels. En effet, les utilisateurs des informations cités par les responsables de projets n'ont quasiment pas été contactés (notamment le CEPD/environnement). Il faut enfin souligner le nombre limité de projets ayant maîtrisé le dispositif de suivi d'impact et ayant constitué des données quantitatives sur les principaux indicateurs d'impact qu'ils doivent suivre.

Tableau 1
PORTEFEUILLE DE PROJETS NEX

Description	Montant (USD)			Date Approbation	Durée prévue
	Montant (US\$)	Décaissement (US\$) au 31/12/07	Taux de décaissement		
CAP	PNUD : 500 000 UNFPA : 400 000 GVT : 400 000	PNUD : 326.753 UNFPA : 400 000 GVT : 200 000	65,35% 59,40% 50,00%	17/07/2006	30 mois
PNBG (en clôture, nouveau DAP en cours de formulation)	PNUD : 4 481 200 GVT : 245 000	PNUD : 3 575 424	79,78%	05/06/2003	33 mois
PAPNGRC	PNUD : 650 000 GVT : 245 000	PNUD : 150 192	23,11%	15/06/2007	24 mois
PAREP (en clôture, nouveau DAP en cours de formulation)	PNUD : 4 50 000 FDL : 568 664	PNUD : 3 913 710 FDL : 592 899	86,97% 104,26%	05/06/2003	33 mois
PALAC	PNUD : 600.000 GVT : 960 000 Autres : 12 195 000 A rechercher : 5 418 000	PNUD : 333 500	55,58%	15/06/2007	30 mois
PGIES II	PNUD : 1 251 000 GVT : 2 388 000 FEM : 3 640 000 Autres : 4 150 000	PNUD : 96 294 GVT FEM : 414 498	7,7% - 11,39%	04/09/2007	42 mois
PROGERT I	PNUD : 500 000 GVT : 1 401 112 FEM : 3 655 728 Co Fin: 8 630 809	PNUD : GVT : FEM : 216 206	5,91%	27/09/2007	60 mois
TOKTEN (en clôture, nouveau DAP en cours de formulation)	PNUD : 200 000	PNUD : 820 000	410,00%	09/11/2001	21 mois
6é Programme UNFPA	UNFPA : 8 500 000	UNFPA : 716 962	8,43%		
ACOPOV (nouveau programme)	PNUD : 500 000 GVT : 130 000 VNU : 500 000 A rechercher : 3 870 000			28/12/2007	48 mois
Projet d'appui à la lettre de politique sectorielle microfinance (nouveau programme)	PNUD : 2 000 000 FENU : 2 500 000 ACDI : 4 500 000			14/9/2007	60 mois
Plate multiforme (nouveau programme)	PNUD : 5 500 000 GVT : 2 664 075 Bénéficiaires : 1 138 718			7/3/2008	36 mois
Projet de réforme de l'Administration publique et de bonne gouvernance (composante du PRECABG) (nouveau programme)	Fonds espagnol : 1 450 000			7/3/2008	36 mois

II - MÉTHODOLOGIE

A - ÉCHANTILLON DE PROJETS ANALYSES

12. Comme indiqué au Tableau 1 à la page précédente, le portefeuille des projets NEX au Sénégal, au 30 Mai 2008 comprend 12 projets dont 3 en phase de clôture et 2 nouvellement approuvés. Il s'agit :

- PALAC: *Projet d'Assistance à la Lutte Antimines en Casamance;*
- PGIES: *Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes;*
- PROGERT : *Projet de Gestion et de Restauration des Terres dégradées du Bassin Arachidier;*
- PAREP : *Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (en clôture, nouveau programme en formulation);*
- PNBG: *Projet National de Bonne Gouvernance (en clôture, nouveau programme en formulation) :*
- TOKTEN : *Programme de « Transfert of Knowledge Through Expatriate Nationals (en clôture, nouveau programme en formulation);*
- CAP : *Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets et Programmes;*
- PAPNGRC : *Projet d'Appui au Programme National de Prévention, de Réduction des Risques Majeurs et de Gestion des Catastrophes Naturelles;*
- 6^é Programme UNFPA;
- ACOPOV : *Appui à la Coordination et Promotion du Volontariat au Sénégal;*
- *Projet de réforme de l'administration publique et de la bonne gouvernance (composante du PRECABG nouveau programme en formulation);*
- *Programme national de plateformes multifonctionnelles (PNPTM);*
- *Projet d'appui à la lettre de politique sectorielle microfinance.*

B - SOURCES ET CONSTITUTION DE DONNEES

13. Les données utilisées sur ces 9 projets proviennent de deux sources principales : (i) analyse documentaire et (ii) collecte de données à Dakar à partir d'une grille d'interview semi structurée contenant une quarantaine de questions (voir *Annexe*).

B-1 Rapports et documents existants

14. L'analyse documentaire a été la principale source d'informations pour la revue des indicateurs et l'appréciation de leur adéquation avec les objectifs de l'UNDAF/DSRP/OMD. Plusieurs types de documents ont été consultés:

- Document d'Appui des projets;
- Rapports d'évaluation de projets;
- Manuels de procédures administratives, financières et comptables de projets;

- Rapports trimestriels ou annuels de projets;
- Études d'impact de projets;
- Plan cadre des Nations Unies pour le développement (UNDAF) Sénégal 2007-2011;
- Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la pauvreté du Sénégal 2006-2007 (DSRP - 2);
- Indicateurs retenus pour la mise en œuvre du DSRP - 2;
- Etat des indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement-Sénégal.

B-2 Interviews avec les équipes de projets et autres personnes ressources à Dakar

15. L'analyse documentaire a été complétée avec des informations constituées par des interviews auprès (i) des équipes de gestion des projets au niveau du bureau du PNUD et de l'UNFPA à Dakar, (ii) de bureaux de coordination, et (iii) des ministères de tutelle. (Voir la liste des personnes rencontrées en *Annexe*). Au niveau de chaque projet, les interviews ont été organisés avec le coordonnateur du projet, le responsable du suivi-évaluation soit avec une équipe de personnes membres de la structure de gestion du projet.

16. Une grille d'interview, comprenant une quarantaine de questions, a été administrée aux équipes de 9 projets retenus au cours de la période allant du Février à Mars 2008. Le questionnaire utilisé pour ces interviews a couvert les aspects concernant aussi bien la conception que la fonctionnalité des dispositifs de suivi-évaluation mis en place dans chacun de 9 projets retenus :

- Conception et mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation,
- Fonctionnalité du dispositif,
- Liens entre le suivi physique et le suivi financier,
- Indicateurs de performance et d'impact du projet,
- Utilisation des informations constituées et gestion des problèmes.

C - ANALYSE DE DONNEES ET CALCULS

C-1 Analyse des dispositifs de Suivi-Evaluation

17. Le principal défi de cette étude a été de trouver une méthode de comparaison des informations constituées sur les 9 projets et de dégager les principales tendances sur les aspects pris en considération pour l'analyse des dispositifs de SE.

18. Une matrice croisée de dépouillement a été constituée avec les 40 éléments du questionnaire utilisé afin de comparer les 9 projets.

Tableau 2 : Exemple de la matrice croisée pour l'analyse des dispositifs S&E de 9 projets

Aspects du questionnaire	PGIES	PROGERT	
A) Conception dispositif S&E			
1. Disposez-vous d'un.....			
2.			

19. Partant de cette matrice croisée, il a été possible d'estimer les pourcentages par aspect traité et d'indiquer la tendance pour les 9 projets. Il était ainsi possible, par exemple, d'indiquer la proportion des projets ayant réalisé une étude sur la situation de référence pour les besoins d'impact ou ceux disposant d'une base de données informatisée pour la gestion des informations constituées par le dispositif de S&E mis en place.

C-2 Analyse documentaire

Degré de fonctionnalité du dispositif S&E de chaque projet

20. Sur la base du Cadre de Résultat Stratégique (CRS), et sur la base des plans de travail annuel ou des études spécialisées réalisées au niveau des projets, il a été possible de :

- Établir pour chacun des 9 projets retenus, la liste des indicateurs de performance de deux ordres : (i) indicateurs de processus/réalisations, et (ii) indicateurs d'impact. L'accent a finalement été mis sur les indicateurs d'impact.
- Identifier les indicateurs pour lesquels il y a des informations disponibles par projet (Baseline, Target et Actual).

Tableau 3 : Exemple du type de tableau utilisé pour le dépouillement / projet / indicateur

Projets / Outcome / Impact Indicators	Baseline	Actual Mid-term	Actual End of Project
PGIES			
•			
•			
•			
PROGERT			
•			

21. Ce premier niveau d'analyse avait pour objectif de déterminer la proportion d'indicateurs d'impact suivis et documentés pour le portefeuille des projets NEX au Sénégal. En effet, un projet peut avoir défini la plupart des indicateurs de performance à suivre, mais n'a pas pris les dispositions nécessaires pour collecter régulièrement les informations indispensables et en assurer le suivi.

Adéquation des indicateurs avec les OMD/UNDAF/DSRP

22. Le deuxième niveau d'analyse de l'Étude avait pour objectif d'apprécier (i) les objectifs / indicateurs retenus par projet par rapport aux priorités / préoccupations du Gouvernement définies dans le DSRP, celles du SNU pour le Sénégal à travers l'UNDAF et les OMD. La comparaison a été faite par domaine d'intervention : santé, éducation, etc.

III - CONSTATS ET RECOMMANDATIONS - DISPOSITIFS S&E

23. Nous présentons dans cette partie les résultats et les recommandations de l'analyse de l'état des dispositifs de S&E pour les 9 projets étudiés, avec un accent sur : la conception et la mise en œuvre des dispositifs de S&E examinés, leur fonctionnalité, la dimension institutionnelle, la gestion des informations constituées, qualité des résultats obtenus, lien entre le suivi technique et le suivi financier, utilisation des informations dans la prise de décisions et les problèmes rencontrés.

A - CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION

A-1 Appui pour la conception et la mise en place du dispositif de S&E

24. La phase de conception de tout dispositif de suivi-évaluation est une étape cruciale dans le processus de production et de gestion des informations sur un projet. A l'instar de la gestion fiduciaire et comptable, les projets doivent être appuyés, par les personnes ressources avec expérience dans le domaine, pour l'accomplissement de cette première étape. L'existence d'un manuel de S&E, comprenant l'ensemble des outils de collecte et de consolidation des données, est généralement le résultat attendu à la fin de cette première opération dans la mise en œuvre d'un dispositif cohérent de S&E.

25. Pour le portefeuille de projets NEX au Sénégal, à peine 2 projets, soit 22 %, déclarent avoir bénéficié d'un appui pour la conception et la mise en place de leur système de S&E (voir Tableau 4).

Tableau 4: Score par critère d'appréciation du processus de conception et de la mise en œuvre

Aspects retenus	Oui	Non	Sans réponse
• Ayant bénéficié d'un appui à la mise en place du dispositif de S&E	22%	78%	0%
• Manuel technique de S&E	0%	100%	0%
• Distinction Suivi d'exécution et Suivi d'impact	33%	67%	0%
• Institutionnalisation du S&E	33%	67%	0%
• Établissement d'une liste d'indicateurs validés	67%	27%	6%
• Enquête de référence pour les besoins du suivi d'impact	33%	56%	11%

Source : Résultats de l'enquête

26. Il n'y a donc pas eu, pour la plupart des projets, un travail systématique pour l'élaboration d'un cadre de référence du dispositif de S&E comprenant une relecture du cadre logique, spécification des indicateurs et définition précise des données à constituer, clarification de mandats et attributions des équipes S&E, revue du montage institutionnel et du dispositif «collecte, restitution et circulation d'informations», canevas-types et contenu des rapports (trimestriels et annuels), et analyse informatique¹ pour l'informatisation du dispositif.

27. L'une des explications de cet état de fait est que la question du suivi-évaluation ne constituait pas une préoccupation au moment de la préparation et de l'évaluation de certains projets. C'est en cours d'exécution ou même bien après, qu'on tente de remédier à la situation.

Recommandation : Accorder à la fonction suivi-évaluation une importance capitale dès la préparation et l'évaluation du projet. Un spécialiste en suivi-évaluation pourrait faire partie de l'équipe de préparation afin de jeter les bases du dispositif du S&E et s'assurer de la cohérence entre les objectifs du projet et les indicateurs à suivre.

A-2 Manuel de S&E

28. Des 9 projets analysés, aucun ne dispose de manuel de S&E. Le manuel de S&E est indispensable parce qu'il permet que tous les intervenants puissent ainsi disposer de mêmes outils et surtout produire des tableaux consolidés harmonisés. Il faut aussi souligner que la finalité n'est pas d'avoir un manuel S&E, mais plutôt d'en disposer d'un

¹ Il ne faut pas confondre l'analyse informatique et le paramétrage de la base de données sur le S&E. L'analyse informatique est une étape charnière pour l'informatisation de tout dispositif de S&E car elle permet de concevoir l'outil informatique en précisant, entre autre : l'interface de l'utilisateur et surtout les principaux tableaux de bord devant être générés automatiquement par le logiciel. Elle oblige les responsables du projet et le concepteur du système de S&E de préciser leurs attentes et finaliser le cahier de charge pour l'informaticien qui aura en charge le paramétrage de la base de données relationnelle pour le S&E.

Il ne faut pas non plus confondre une banque de données (sur les données d'enquête par exemple) et une base de données relationnelle pour la gestion de toutes les informations sur les activités, les résultats et l'impact d'un projet.

qui soit opérationnel, utilisable et mis à la disposition des équipes de terrain. A ce niveau, le cadre proposé constitue un des exemples à suivre.

Recommandation : Adopter un manuel S&E dès le démarrage du projet. Le manuel de SE est un document de référence (indispensable et obligatoire) pour toutes les équipes en charge du S&E. Il devra être présenté d'une manière opérationnelle (comprendre l'ensemble d'outils de collecte et de consolidation de résultats, canevas-type de rapport à produire, cahier de charge du responsable S&E et définition des mandats pour les équipes locales de S&E, etc.).

A-3 Institutionnalisation du S&E

29. Il est impossible d'avoir un dispositif S&E pleinement opérationnel sans qu'il y ait une équipe, cellule ou responsable spécialement désigné ou recruté pour accomplir cette tâche. Sur les 9 projets, il apparaît que 33 % d'entre eux ont formellement mis en place une équipe en charge du suivi-évaluation. Seul, un projet dispose d'un spécialiste en suivi-évaluation et d'un assistant en base de données.

Recommandation : Détacher un responsable suivi/évaluation au niveau des projets avec des TDR précis.

A-4 Indicateurs validés

30. Chaque document d'appui aux projets (DAP) des 9 projets analysés renferme un certain nombre d'indicateurs, notamment dans le cadre de résultats stratégique. Lors de la conception du dispositif de suivi-évaluation, un travail d'opérationnalisation de ces indicateurs est nécessaire. Dans 67% des projets étudiés, ce travail a été fait. C'est une pratique à encourager, mais elle ne doit pas se limiter aux seuls indicateurs d'exécution² (de processus et de réalisation), mais être étendu aux indicateurs d'impact³.

Recommandation : Relire le cadre logique du projet afin de préciser davantage les objectifs de développements visés et les indicateurs d'impact à suivre et de spécifier les données à collecter par indicateur d'impact retenu. Cet exercice a été fait dans le cadre du 6^e programme.

A-5 Distinction suivi d'exécution et suivi d'impact

31. Il ressort du tableau ci dessus que la distinction a été faite entre le suivi d'exécution et le suivi d'impact pour seulement 33 % de cas. En fait, les équipes de projet se préoccupent généralement de la constitution des données sur le déroulement des activités planifiées et leurs réalisations. Si dès la conception du dispositif de S&E, la question du suivi d'impact était examinée en détail, des dispositions pourraient être prises pour que les indicateurs d'impact soient suivis.

² output

³ outcome

Recommandation : Distinguer le suivi d'exécution du suivi d'impact dès la phase de conception du projet. Le manuel de S&E du projet doit avoir un module suivi d'impact assez détaillé et contenir des précisions sur (i) les sources de données et la périodicité de collecte de données sur les principaux indicateurs d'impact retenus, et (ii) les structures / institutions qui y seront associées.

A-6 Situation de référence

32. La non prise en compte de la question du suivi d'impact dès le départ est aussi l'un des facteurs qui explique que seulement 33 % de projets analysés ont établi la situation de référence pour les besoins du suivi d'impact. Établir la situation de référence ne signifie pas nécessairement la réalisation de lourdes études. Il peut s'agir de reconstituer des données issues des études réalisées dans la zone par des institutions spécialisées, comme par exemple l'ESAM et les études sur le profil de la pauvreté.

33. Par ailleurs, dans l'approche de mise en œuvre de la plupart de ces projets, il est prévu de faire des diagnostics participatifs. Si les indicateurs d'impact ont été définis (avant la mise en œuvre du projet), en précisant les données spécifiques à constituer pour chacun d'eux, la réalisation de ces diagnostics pourrait être une occasion d'établir la situation de référence ou sans projet. Dans ce cas, les termes de référence, pour les consultants chargés de la réalisation de ces diagnostics, doivent préciser les paramètres à couvrir et les tableaux à annexer aux rapports diagnostics.

Recommandation : Cerner la situation de référence ainsi que les besoins et types d'évaluations pour mieux apprécier l'impact du projet.

B - FONCTIONNALITÉ DES DISPOSITIFS DE S&E MIS EN PLACE

34. Chacun des 9 projets analysés produit des rapports trimestriels et annuels qu'il dispose ou pas d'un dispositif de S&E formalisé. L'appréciation du niveau de fonctionnalité du dispositif en place est examinée en prenant les aspects suivants (voir Tableau 3) : enquêtes / missions de S&E, collecte régulière d'informations, production de rapports, suivi technique et financier, gestion de l'information (base de données), réalisation des auto-évaluations et études d'impact.

Le Tableau 4 résume les déclarations des responsables de projets sur le niveau de fonctionnalité de leur dispositif de S&E.

Tableau 5 : Scores par critère d'appréciation de la fonctionnalité

Aspects retenus	Oui	Non	Sans réponse
• Collecte régulière des données	67%	33%	0%
• Production des rapports	100%	0%	0%
• Suivi physique et suivi financier	67%	33%	0%
• Enquêtes / missions de suivi-évaluation	33%	44%	22%
• Gestion des informations (Base de données S&E)	33%	67%	0%
• Auto-évaluation par les bénéficiaires	55%	33%	11%
• Études d'impact	33%	33%	33%

B-1 Collecte régulière de données et production de rapports

35. Plus de 67% de projets examinés collectent régulièrement les données d'exécution (réalisations physiques et résultats financiers) et tous les projets produisent les rapports attendus notamment le rapport d'activités trimestriel. Certains rapports ne sont pas fouillés et les indicateurs ne sont pas renseignés. Il reste posé le problème de l'absence de collecte de données sur l'impact et de la lenteur dans la remontée de données d'exécution par les équipes de terrain.

Recommandation : Définir et mettre en place une vraie stratégie de diffusion - circulation des informations pour mieux éclairer le processus décisionnel et optimiser son impact sur les résultats du projet.

Tableau 6: Auto-appréciation de la fonctionnalité de dispositifs de S&E en place

Projets	Appréciation du niveau de fonctionnalité des dispositifs en place
	<ul style="list-style-type: none"> • Bien que le dispositif de suivi ne soit pas formalisé, nous considérons que dans la pratique nous suivons bien le projet et que toutes les demandes de production de rapports ont été satisfaites dans la mesure du possible • Tout est fonctionnel sauf la gestion et le stockage des informations • Il reste à assurer le renforcement de la fiabilité des informations. • La planification des programmes pose problème et souffre de certains manquements, notamment la définition très imprécise des indicateurs qui ressemble à du travail bâclé. • La mesure des indicateurs de performance • La diffusion des rapports est faite trimestriellement sans réaction de ceux qui les reçoivent. Les indicateurs d'impact ne sont pas bien construits • C'est fonctionnel le système d'information dans sa globalité et comme on est au début, il y aura une amélioration à apporter évidemment • Le suivi d'exécution est bien renseigné alors que le suivi d'impact l'est moins bien. Le suivi d'impact exige de la compétence et du savoir faire • Il y a un problème d'accès à l'information alors que tout cela peut être mis sur Site Web. • La gestion financière est un point faible ; Le système ne permet pas d'avoir une vue • L'ensemble du système a besoin d'être renforcé pour être plus performant • Les informations remontent difficilement à cause du circuit emprunté. Elles ne parviennent pas directement au responsable à charge du suivi-évaluation et doivent transiter par une autre personne (coordonnateur ou RAF). Parfois ces informations ne parviennent même pas

B-2 Suivi technique et suivi financier

36. Ceci est un vrai défi pour bon nombre de projets analysés. Ce défi est d'être en mesure, pour chaque projet, d'associer à chaque résultat un coût. Pour cela, il est important d'harmoniser les rubriques du suivi technique avec celles de la comptabilité analytique. Or dans bon nombre de projets, il n'y a presque pas de liens fonctionnels entre le service des finances et le volet suivi-évaluation. Seulement, comme l'indique le contenu du Tableau 5, 67% des projets analysés déclarent avoir établi le lien entre le suivi technique et le suivi financier.

37. En fait, le service financier de chaque projet fait un suivi financier des activités financées, notamment à l'aide du logiciel TOMPRO depuis très récemment d'ailleurs. Mais, on constate qu'il n'y a pas lien entre le chargé S&E et le responsable de la comptabilité. Ce lien est à établir au moment de la conception de systèmes de S&E, en général, et de la base de données S&E en particulier. Il n'est pas nécessaire que le service S&E ait un accès direct au logiciel de la comptabilité; mais du moins convenir avec les services financiers des informations à fournir périodiquement pour être intégrées dans la base de données S&E.

Recommandation : Harmoniser les rubriques entre le suivi technique et la comptabilité analytique du projet. Les spécifications du plan comptable doivent

servir de point de départ pour cette opération. Les éléments financiers à fournir par les Services financiers du projet au S&E doivent être précisés en fonction de principaux indicateurs de résultats attendus.

B-3 Base de données S&E

38. Disposer d'un dispositif de collecte de données est une chose, assurer la gestion de la masse de données qui sera produite est une autre chose. Environ 33 % des projets ont déclaré avoir une banque de données⁴ et font recours à ACCESS ou EXCEL pour la gestion et le stockage de leurs informations.

39. Il faut attirer l'attention sur le fait que disposer d'une base de données S&E n'est pas une fin en soi ; il faut que celle-ci soit fonctionnelle : les données remontent et y sont saisies en temps réel. Comme souligné plus haut sur les difficultés rencontrées, dans bien de cas, la base de données est mise en place et on n'a pas prévu un gestionnaire de cette base de données (seulement 11 % des cas). On pense que c'est le responsable S&E qui devrait s'occuper aussi de la saisie de données et de l'administration de la base de données. En réalité, ce dernier est souvent débordé et c'est la mise à jour des informations de la base de données qui ne se fait pas à temps. Il devient ainsi impossible d'avoir les informations sur les résultats et les activités en temps réel même si une base de données existe.

40. Une autre réalité constatée par rapport aux bases de données S&E est l'accent qui est mis sur les formulaires de saisie. En fait, les états de sortie de ces bases de données devraient normalement correspondre aux tableaux directement utilisables dans les rapports trimestriels ou annuels. Très peu des projets examinés, génèrent à partir de leur base de données, des tableaux de bord directement utilisables et faisant le point sur le niveau d'atteinte des indicateurs de performance. Seuls les projets qui disposent de TOMPRO ont cette possibilité.

41. Il faut aussi noter que l'accès à certaines bases de données n'est pas évident au sein même des projets. Le recours à «l'intranet» devrait permettre (i) l'accès à distance pour les équipes du projet et (ii) l'amélioration du niveau d'utilisation des informations accumulées.

Recommandation : Mettre en place une base de données relationnelle administrée par un spécialiste (informaticien). Le paramétrage de la base de données doit être précédée d'une analyse informatique afin de configurer l'interface de l'utilisateur et de préciser le contenu du cahier de charge pour l'informaticien chargé de paramétrer le logiciel.

B-4 Auto-évaluation par les bénéficiaires et études d'impact

⁴ Il n'a pas été possible au cours de la mission de terrain de vérifier s'il s'agit, dans tous les cas, bien d'une base de données relationnelle sur le S&E ou une simple banque de données sur les données d'enquête constituées sur le projet.

42. La plupart des projets du portefeuille ont opté pour une approche participative. Il est donc normal de s'attendre à ce que les bénéficiaires soient amenés à réaliser des auto-évaluations afin de pouvoir s'exprimer, notamment, sur leur niveau de participation au processus de planification, la prise en compte de leurs préoccupations dans les activités initiées, et l'appréciation de changements se produisant dans leur milieu et qu'ils attribuent à la présence du projet. Les résultats d'un tel exercice doivent leur être restitués dans un processus de validation et de recherche de solutions.

43. A peine 56 % des projets étudiés déclarent avoir initié des auto-évaluations, et 33 % ont fait réaliser des études d'impact. Le suivi d'impact est l'une des grandes faiblesses des projets étudiés. Il faut se rappeler que le problème remonte déjà au stade de la conception où la distinction entre le suivi d'exécution et le suivi d'impact n'est faite que pour un tiers des projets. Sans oublier non plus le fait que la situation de référence n'est pas systématiquement réalisée pour les principaux indicateurs d'impact retenus.

44. La non réalisation des évaluations d'impact pose également un problème de fonds : le manque de capacités ou de compétences au sein des projets pour conduire de telles études. Les projets qui en ont réalisé, ont dû recourir à des consultants indépendants. Ce serait la démarche à privilégier. On devrait aussi procéder de la même façon pour la réalisation des études de référence une fois les indicateurs d'impact spécifiés et définis au niveau de chaque projet.

Recommandation : Etablir la situation de référence en fonction des zones de couverture du projet.

C - DIFFICULTÉS / PROBLÈMES

45. Un certain nombre de problèmes ont été évoqués en analysant le processus de conception / mise en œuvre et la fonctionnalité. Le Tableau ci-après reproduit tel qu'exprimés, les problèmes soulignés :

- Dispositif non formalisé;
- Non collecte de données au niveau des agences d'exécution;
- Non respect des échéances pour la remontée de données;
- Pas de banque de données;
- Lenteur dans la production de rapports;
- Non informatisation de systèmes qui provoque des problèmes de gestion des informations;
- Cadre logique pas bien structuré et très peu chiffré;
- Qualité de diagnostic de départ qui laisse à désirer;
- Non réalisation des études de référence;
- Insuffisance de ressources pour le S&E;

- Manque d'une planification rigoureuse des activités avec des indicateurs précis;
- Pas de lien direct entre le responsable S&E et les équipes à la base;
- Pas de manuel S&E;

- Pas de staff spécialisé dans le S&E au niveau des projets;
- Pas d'appui pour la conception et la mise en place du système S&E;
- Pas d'étude d'impact;
- Pas de suivi technique et financier.

Tableau 7 : Principaux problèmes et causes indiqués par les équipes de projet

Projets	Problèmes rencontrés et justificatifs
	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif non formalisé • Remontée à temps des données. • Inexistence d'évaluation type satisfaction des clients. • Lenteur dans la production du rapport annuel. • Non informatisation du traitement des données au niveau de la base entraîne la lenteur dans la remontée et une fois arrivées ces informations ont besoin d'être saisies • Le fait que le Cadre Logique du projet ait été très peu chiffré pose des problèmes d'évaluation de performances • L'insuffisance d'une programmation rigoureuse et le peu d'attention accordé à l'aspect suivi et évaluation au démarrage de projet. • C'est en cours d'exécution qu'on s'aperçoit que le suivi et l'évaluation est une activité très importante pour la gestion du projet • Les cibles ont parfois des problèmes de suivi évaluation. • Ne pas disposer des données pour renseigner certains indicateurs définis qui à l'expérience n'étaient pas utiles. • La qualité du diagnostic de départ doit être bonne pour éviter de se baser sur de faux chiffres • Étude de référence non formalisée dans un cadre de suivi et évaluation • Les seules difficultés sont liées à la barre très haute qui a été mise pour les OMD pour lesquels on doit éradiquer d'ici 2015 le VIH/SIDA. Ce qui semble être une utopie • Planifier correctement les programmes avec des indicateurs précis • Pas de manuel technique de suivi et évaluation. • La liste des indicateurs n'a pas obtenu consensus et il y a imprécision dans leur définition. • Il n'y pas eu une véritable situation de référence dans le cadre suivi d'impact • Insuffisance d'une culture de gestion avec obligation de résultat. De sorte que le suivi-évaluation est mal vu et donne l'impression d'une inquisition .On pourrait dire que l'évaluation/contrôle a tendance à ôter la confiance. • Importance non accordée à l'activité suivi-évaluation sans personnel, sans moyens conséquents. • Comment gérer et faire circuler les informations. • Avoir les informations qualitatives dont on ne dispose pas

	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance d'allocation de ressources pour certaines catégories de dépenses • Il est question de définir un système efficace dès le démarrage du projet • Aucune difficulté réellement, le système fonctionne assez bien • Nous ne disposons pas encore d'un système de suivi et évaluation formalisé. Il y a aussi des problèmes de niveau du personnel • On a du mal à bien gérer toutes les informations qu'il y a sur le projet. Les données sont dispersées et il n'y a pas une gestion centralisée pour faciliter la remontée et la diffusion de l'information • Le cadre logique initial est dépassé par les événements. • Production des rapports hors délai • Non existence d'un système de suivi et évaluation performant. • Non existence d'un système informatisé de gestion des données • Ce sont des difficultés de circulation de l'information et de vérification de la fiabilité des informations • Il n'est pas possible d'organiser des enquêtes de suivi sur le terrain • Faute de moyens matériels et de personnel au niveau du bureau du suivi et évaluation • Système non encore informatisé à la base d'où proviennent tous les documents en support papier qu'il faut faire saisir alors que l'effectif du personnel est limité • La disponibilité à temps des informations qui viennent de structures d'exécution pour pouvoir faire la synthèse des rapports à temps • Il y a un problème de circulation des informations. Les informations arrivent dépassées à cause du circuit emprunté ou bien elles n'arrivent même pas du tout • Insuffisance des ressources humaines disponibles de façon régulière pour les activités de SE, surtout pour la collecte et l'analyse des données au niveau des régions d'intervention du projet • Le responsable de l'information, du suivi et de l'évaluation n'est pas en relation directe avec les structures de la base qui ne lui adressent aucune information directement. Tout passe par le coordinateur d'abord
--	--

Source : Enquête

IV - RESULTATS - REVUE DES INDICATEURS ET LEUR ADEQUATION AU REGARD DES OBJECTIFS

A - RAPPEL DE PRINCIPAUX INDICATEURS DSRP/OMD/UNDAF

46. L'analyse de l'adéquation tentée dans cette étude a consisté à faire un rapprochement entre les indicateurs OMD, DSRP et UNDAF avec ceux retenus dans les 9 projets étudiés.

Indicateurs UNDAF

47. Le groupe d'indicateurs qu'a utilisé l'UNDAF (approuvée en 2006) exprime les résultats suivant trois axes stratégiques : création de richesse et lutte contre la pauvreté, accès aux services sociaux, gouvernance et la promotion du partenariat pour le développement. (voir **Annexe III**).

Indicateurs du DSRP

48. Des indicateurs d'impact ont été retenus pour le suivi de la mise en œuvre du cadre stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP II) du Sénégal : pauvreté, éducation, santé, nutrition, Accès à l'eau potable, secteur réel etc. Les objectifs visés pour chacun de ces indicateurs de 2005 à 2015 sont présentés à dans le DSRPII (voir **annexe I**).

Indicateurs des OMD

49. Les 8 Objectifs du millénaire pour le développement et les 18 cibles qui y sont associées (**Annexe II**), sont dérivés de la Déclaration du millénaire signée par 189 pays, dont 147 représentés par leur Chef d'État, en septembre 2000. Pour apprécier leur niveau de réalisation, des indicateurs de suivi ont été spécifiés (voir **Annexes II**).

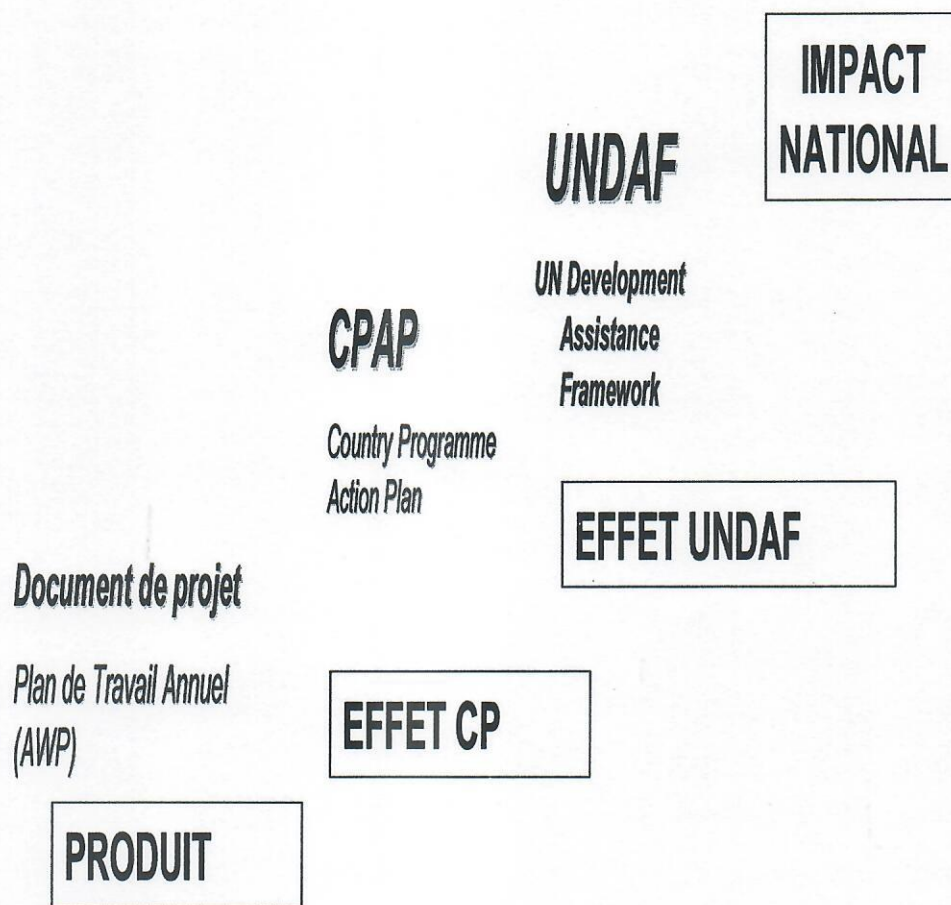
Indicateurs suivis pour les 9 projets

50. Comme on peut s'en rendre compte en exploitant les cadres de résultats stratégiques, les 9 projets du portefeuille analysés totalisent des indicateurs de réalisation (output) et des indicateurs de résultats (outcome).

Le projet dans la chaîne de résultats



Plan de Dev. Nat.



B - ADEQUATION DES INDICATEURS AVEC LES OMD/DSRP/UNDAF

51. En comparant toutes ces données, il y a lieu d'insister sur les faits suivants :

Domaines couverts

52. La liste des 15 indicateurs proposés par le gouvernement sénégalais recoupe celle établie dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Les domaines de la pauvreté, de la santé, de l'éducation et de l'eau sont couverts par les deux listes d'indicateurs. Ces mêmes domaines sont aussi couverts par les projets financés par le SNU : Éducation (PAREP), Santé (PAREP, 6^e programme), Nutrition (6^e programme) accès à l'eau (PAREP). Il y a donc, en termes de domaines couverts, adéquation entre les préoccupations du Gouvernement et les objectifs UNDAF/DSRP/OMD /projets. Par contre, le domaine des routes par exemple, n'est pas couvert pas les indicateurs OMD et UNDAF

Cohérence, formulation et nature des indicateurs

53. Comme illustré dans le tableau 8, les informations sur les indicateurs OMD/UNDAF/DSRP se rapportant à ces 4 domaines pourraient être générées à partir des dispositifs de S&E mis en place au niveau des projets concernés⁵. Cependant en comparant un à un les indicateurs des OMD/UNDAF/DSRP et ceux de projets, on se rend compte qu'il existe des différences sensibles, en termes de formulation et d'informations précises à constituer.

54. En effet, les indicateurs «Outcome» de projets analysés couvrent presque tous les indicateurs de suivi du DSRP. Mais dans bien de cas, l'adéquation est difficile à établir entre les deux listes d'indicateurs appartenant au même domaine à cause de la formulation et des informations recherchées. A titre d'exemple, dans le domaine «Secteur réel», le taux de chômage est un indicateur OMD et DSRP alors qu'au niveau de projets, l'accent est mis sur le nombre d'emplois créés.

Recommandation. Prendre en compte les indicateurs du DSRP dans la spécification des indicateurs d'impact en particulier pour les projets s'inscrivant dans les domaines couverts par le DSRP.

⁵ Les indicateurs d'impact de 9 projets sont issus pour la plupart des DAP disponibles au niveau de la CAP (Dakar).
CAP/Étude diagnostic des systèmes de suivi/évaluation des projets et programmes sous Exécution Nationale

Tableau 8 : Comparaison entre indicateurs OMD/DSRP II/UNDAF/Projets NEX

Domaines	Indicateurs OMD	Indicateurs DSRP	Indicateurs UNDAF	Indicateurs d'impact ou d'effet projets NEX
Secteur réel	<ul style="list-style-type: none"> - Service de la dette en % des exportations des B et S - Taux de chômage des 15 à 24 ans pour chaque sexe et pour le total 	<ul style="list-style-type: none"> - taux de croissance du PIB réel/habitant - Solde budgétaire global hors dons/PIB - Solde extérieur courant hors transfert/PIB - Taux de chômage - Taux d'investissement 	<ul style="list-style-type: none"> - taux d'investissement (effet pro 1.1) - taux de chômage (effet pro 1.3) 	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de micro-projets ou micro-entreprises viables génératrices de revenus nets supérieurs - Les familles rurales dépendant moins des arachides comme principale source de revenus - AGR <p>(PAREP, PROGERT, PGIES)</p>
Pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de la population disposant de moins d'un dollar/jour - Indice d'écart de la pauvreté - Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale - Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale - Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique 	<ul style="list-style-type: none"> - % de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (urbain, rural, national) 	<ul style="list-style-type: none"> - % de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (seuil de 392 cfa/j/adulte) - Part des 20% les plus pauvres de la population dans les dépenses nationales 	<ul style="list-style-type: none"> - Données sur la pauvreté humaine et financière sont régulièrement mis à jour et désagrégées par genre et par région (OCV, suivi de la pauvreté, base de données, profil de pauvreté, tableau de bord sur les indicateurs sociaux...) - Renforcement du système de planification et de suivi évaluation des politiques et programmes par le positionnement stratégique des questions de population, santé de la reproduction et genre (nombre de rapports d'enquêtes fournissant de manière systématique des données désagrégées pour le suivi du DSRP et des OMD, nombre de cadres formés en collecte, analyse et diffusion de données, nombre de rapports d'analyse approfondies des problèmes de population publiés...) <p>(PAREP, 6é programme)</p>
Routes		<ul style="list-style-type: none"> - % de villages ayant accès à une route (bitumée ou latéritique) à moins de 5km 		

		<ul style="list-style-type: none"> - % du réseau routier en terre classé en bon et moyen état - % du réseau routier revêtu classé en bon et moyen état 	<ul style="list-style-type: none"> - Ratio de couverture végétale (reboisement) - Contrôle de l'impact des activités économiques sur l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Ratio de couverture végétale - Superficie des terres protégées pour préserver la biodiversité (par rapport à la superficie totale) - Proportion des zones forestières dans l'ensemble du territoire (E.P 1.6) 	
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de zones forestières - Proportion de terres pour préserver la biodiversité par rapport à la superficie totale - Consommation d'énergie (Kg d'équivalent pétrole) pour 1\$ de PIB - Emissions de dioxyde de carbone (par habitant) et consommation de CFC - appauvrissement la couche d'ozone (tonnes de potentiels d'appauvrissement de l'ozone) - Proportion de la population utilisant des combustibles solides 			<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'hectare de terres salées cultivables - Nombre d'hectares de terres cultivables restaurés - Nombre de plans d'utilisation des terres élaborées et mis au point - Nombre d'hectares de terres pastorales délimitées et gérées suivant les règles consensuelles basées sur les réserves pastorales ou pastorales traditionnelles - Nombre d'hectares de terres délimitées et enrichies - Nombre d'hectares de villages et forêts communautaires ayant adopté les plans d'utilisation des terres et appliqué le code de bonne conduite - Nombre de ruraux ayant adopté au moins une technique d'économie d'énergie - Nombre de Km de pare feux réalisés et superficie protégée contre les feux de brousse - Diminution de la quantité des émissions de dioxydes et autres gaz (PROGERT, PGIES) 	
Secteur agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Part de l'agriculture dans le PIB - Part du BCI consacrée au secteur agricole 	<ul style="list-style-type: none"> - Part du secteur agricole (agriculture, élevage...) dans le PIB - Nombre de producteurs formés dans la gestion 		<ul style="list-style-type: none"> - augmentation des rendements et diversification des productions - nombre d'agro pasteurs ayant adopté et appliqué les nouvelles règles d'utilisation des terres et de préparation des champs (PGIES, PROGERT) 	

Eau et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de la population urbaine et rurale ayant accès durable à une source d'eau meilleure - Proportion de la population urbaine et rurale ayant accès à un meilleur système d'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'accès à l'eau potable (en milieu urbain et rural) - Taux d'accès des ménages ruraux à un système autonome d'évacuation des excréta et des eaux usées 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable - Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre personnes ayant accès à l'eau potable - Nombre de personnes ayant accès à un système d'assainissement (PAREP)
Santé/nutrition	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de mortalité des enfants de - de 5 ans - Taux de mortalité infantile - Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole - Taux de mortalité maternelle - Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié - Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans - Taux d'utilisation des préservatifs parmi les utilisateurs de la 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de couverture vaccinale (DTCP3) chez les enfants de 0-11 mois - Taux de consultation primaire curative - Proportion d'accouchements assistés par du personnel formé - Taux de prévalence du VIH - Taux de prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de 0 à 36 mois - Part de la dépense totale de la santé (fonctionnement et investissement) dans le budget de l'état hors dette 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de mortalité des enfants de - 5ans - Taux de mortalité maternelle (nombre de décès pour 100000 naissances vivantes) EP 2.1 - Taux d'utilisation de la contraception moderne chez les femmes 15-49 ans en union EP 2.2 - Taux de prévalence du VIH parmi les femmes (15-49ans) EP 2.3 - Taux de prévalence chez les enfants de moins de 5ans - Taux de prévalence du paludisme chez les femmes enceintes 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'accouchements assistés - Taux de prévalence contraceptive pour les méthodes modernes - Taux de prévalence VIH dans la population générale (gé programme)

	<p>contraception</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants orphelins du Sida - Taux de prévalence du paludisme et taux de mortalité lié à cette maladie - Proportion de la population vivant dans les zones à risque qui utilise des moyens de protection et des traitements efficaces contre le paludisme - Taux de prévalence de la tuberculose et taux de mortalité lié à cette maladie - Proportion de cas de tuberculose détectés et Soignés dans le cadre de traitement de brève durée sous surveillance directe 				<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de salles de classe construites - Nombre de personnes alphabétisées - % des curricula/modules EVF/EMP intégrés dans le CEB en cours de généralisation et dans les programmes du moyen secondaire (Parep, 6^e programme)
				<ul style="list-style-type: none"> - Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire - Taux d'achèvement du cycle primaire - Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire 	
			<ul style="list-style-type: none"> - Taux brut de scolarisation (nationale, fille et garçon) - Taux d'admission au CI (national, fille et garçon) - Taux d'achèvement pour l'élémentaire (national, fille et garçon) 		
<p>Education</p>					

	- Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans	- Part du budget de l'éducation et de la formation (fonctionnement + investissement) dans la dépense totale de l'Etat		
Infrastructures villageoises	- Proportion de la population urbaine et rurale ayant accès durable à une source d'eau meilleure	- indice d'accès aux services sociaux de base	- Proportion de la population ayant accès à l'eau potable - Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement	- Nombre d'infrastructures de base fonctionnelles et accessibles aux populations - Proportion des dépenses relative aux services sociaux de base (référence au budget total exécuté) (PAREP)
Protection sociale, risque et catastrophe		- Pourcentage du budget affecté aux programmes d'assistance en faveur des groupes vulnérables** - Taux de couverture du risque maladie de la population** - Taux de couverture assurance risque agricole**	- Proportion de personnes exclues des mécanismes formels de protection sociale - % des élus locaux formés en gestion de conflit et de catastrophe - Système d'alerte précoce	- Système de gestion de l'information pour la lutte contre les mines (IMSMA) mis en place - Nombre HA déminé - Nombre victimes assistées - Nombre de personnes éduquées aux risques - Production d'outils d'information et de sensibilisation sur les problèmes causés par la contamination par mines - Un programme national de prévention et de réduction des risques et catastrophes articulé au DSRP élaboré - Un plan de contingence nationale élaboré - Les textes législatifs sont actualisés - Les capacités institutionnelles et celles des acteurs renforcés - Un système d'alerte précoce mis en place (Palac, Projet catastrophe)
Handicapés		- Nombre de personnes handicapées appareillées** - Nombre de GIE mis en place par des personnes handicapées		- Nombre de personnes handicapées assistées (PALAC)

	<p>Enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> - % d'enfants en dessous du poids normal 	<p>ayant reçu un appui financier**</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants retirés des pires formes de travail** - Proportion d'enfants 6-14 ans qui travaillent** (national, garçons, filles) 	<p>- Proportion d'enfants de 5-14 qui travaillent</p>	
	<p>Décentralisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du FECL et du FDD (en milliards de FCFA) - Part relative des transferts financiers de l'état aux collectivités locales (FECL+FDD) en pourcentage du budget de l'Etat hors dette - Evolution des transferts de l'Etat aux collectivités locales sur ressources totales des CL - Délai/Date de mise à disposition effective des fonds au titre de la décentralisation (FDD et FECL) aux CL 	<ul style="list-style-type: none"> - Part relative aux transferts de l'Etat aux CL (FDD et FECL) en % du budget de l'Etat - Ratio des transferts de l'Etat aux CL sur ressources totales des CL - Taux d'enregistrement à la naissance des enfants de moins de 5 ans à l'état civil - Nombre de projets et de CL concernées par la décentralisation du BCI 	
<p>Bonne gouvernance</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Taux de marchés passés conformément au code des marchés publics** - Nombre de comptes 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de marchés passés conformément au code des marchés publics - Taux de décaissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'exécution des dépenses d'investissement ramené à plus de 80% en 2005 - Création d'un observatoire sur la lutte contre la corruption

		<p>de gestion reçus par la cour des comptes sur nombre de compte de gestion à recevoir (comptes de l'Etat, comptes régionaux, comptes des établissements publics)</p> <p>Durée de dédouanement (heures)</p> <p>Durée pour l'export (jours)**</p> <p>Durée pour l'import (jours)**</p> <p>Durée moyenne des procédures judiciaires**</p> <p>Durée d'exécution des décisions de justice**</p>	<p>des ressources APD</p> <p>Ratio du nombre de comptes de gestion reçus par la cour des comptes sur le nombre de comptes de gestion à recevoir (compte de l'Etat, comptes des régions, comptes des établissements publics</p> <p>Degré d'implication du secteur privé et de la société civile à la conception et à la mise en œuvre des projets et programmes</p> <p>Nombre d'assistants parlementaires recrutés et mis à la disposition de l'Assemblée Nationale</p> <p>Rapidité dans le traitement des décisions de justice</p> <p>Office nationale de la corruption opérationnelle</p>	<p>- Un système d'assistanat parlementaire mis en place (nombre d'assistants parlementaires recrutés)</p> <p>- Fonctionnement de la justice amélioré par un allègement du contentieux pénal et un renforcement du contrôle de l'institution judiciaire</p>
--	--	---	--	--

NB/ Les indicateurs non précédés de** ont déjà fait l'objet de consensus et font l'objet du suivi. Les autres sont nouvellement proposés par les acteurs et feront l'objet de validation après étude.

ANNEXES

Indicateurs de suivi du DSRP

Annexe I : INDICATEURS DE SUIVI DU DSRP II

AXES STRATEGIQUES	DOMAINES	INDICATEURS	HISTORIQUE											
			2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2010	2015		
SECTEUR REEL		1. Taux de croissance du PIB réel/habitant	0,40%	2,10%	-1,30%	4,10%	3,60%	2,30%	4,10%	4,10%	5,60%	5,60%		
		2. Solde budgétaire global hors dons (base ordonnancement)/PIB (courant)	-1,70%	-4,30%	-1,90%	-3,50%	-4,80%	-4,60%	< 3%	< 3%	< 3%	< 3%		
		3. Solde extérieur courant hors transfert/PIB	-7,30%	-6,30%	-8,00%	-8,60%	-8,50%	-8,40%	-6,4%	-6,0%	< 5%	< 5%		
		4. Taux de chômage (15 ans et +)	ND	16%	ND	ND	16%	16%	15,00%	14%	13%	10%		
		5. Taux d'investissement	20,50%	19,20%	16,70%	20,70%	22,40%	23,30%	24%	24%	> 25%	> 25%		
PAUVRETE MONETAIRE		6. Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté	ND	45,7%	ND	ND	ND	40%	38%	34%	48%	< 30%		
		Urban	ND	65,2%	ND	ND	ND	62,20%	56%	48%	< 43%			
		Rural	ND	57,1%	57,8%	55,8	54,0%	52,5%	50,4%	48,4%	< 30%			
ROUTES		7. % de villages ayant accès à une route (bitumée ou latéritique) à moins de 5 km	28,31%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
		Bitumée	30,72%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
		Latéritique	47,71%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
ENERGIE		8. % du réseau routier en terre classé en bon et moyen état	40%	14%	18%	19%	25%	30%	35%	48%	60%	> 75%		
		9. % du réseau routier revêtu classé en bon et moyen état	8%	57%	59%	66%	72%	58%	65%	80%	> 95%	> 95%		
		10. Taux d'électrification des ménages ruraux	8%	ND	ND	12,5%	ND	15%	15%	17%	> 20%	30%		
SECTEUR AGRICOLE		11. Part de l'agriculture dans le PIB	9,9%	9,7%	6,4%	8,1%	8,5%	8,6%	8,7%	8,8%	9,0%	10%		
		12. (***) Taux de superficie irriguées sur superficies totales cultivées						4%			10%	20%		
		13. (***) Exportations agricoles (en tonnes)						13000			30000			
		14. (***) Coefficient de dépendance en céréale						50%			40%	20%		
ENVIRONNEMENT		15. Part du budget d'investissement sur ressources extérieures consacrée au secteur agricole	13,21%	9,98%	9,74	8,48	8,18	> 10%	> 12%	> 17%	> 20%			
		16. Ratio de couverture végétale (reboisement)	ND	ND	1,9	1,83	8,97	12,79	> ratio 2005	> ratio 2006	> ratio 2009	> ratio 2014		

AXE 1 : CREATION DE RICHESSES

CAP/Étude diagnostic des systèmes de suivi/évaluation des projets et programmes sous Exécution Nationale

6.5 Annexe 5 : Indicateurs de suivi du DSRP

ENVIRONNEMENT		16. Ratio de couverture végétale (reboisement)	ND	ND	1,9%	1,83%	8,97%	12,79%	> ratio 2005	> ratio 2006	> ratio 2009	> ratio 2014
NT	17. Contrôle de l'impact des activités économiques sur l'environnement	ND	ND	ND	ND	ND	30	56%	> ratio 2005	> ratio 2006	> ratio 2009	> ratio 2014
	18. Taux d'accès à l'eau potable	78	ND	ND	ND	ND	90%	85%	86%	86%	87%	100%
EAU ET ASSAINISSEMENT	19. Taux d'accès des ménages ruraux à un système autonome d'évacuation des excréto et des eaux usées	56	ND	ND	ND	ND	64	61	63	63	70	82
	20. % de la population urbaine ayant accès à l'assainissement	56%	ND	ND	ND	ND	17%	17%	20%	25%	40%	59%
SANTÉ	21. Taux de couverture vaccinale DTC3 chez les enfants de 0 à 11 mois	41%	56%	72%	70%	78%	78%	80%	80%	80%	80%	80%
	22. Taux de consultation primaire curative	24%	28%	33%	46%	50%	50%	52%	54%	56%	60%	65%
	23. Proportion d'accouchements assistés par du personnel formé	38%	40%	54%	ND	52%	52%	62%	65%	65%	70%	75%
	24. Taux de prévalence du VIH/SIDA dans la population générale	1,0%	1,1%	1,2%	1,5%	0,7%	0,7%	< 3%	< 3%	< 3%	< 3%	< 3%
	25. Part du budget de la santé (fonctionnement + investissement) dans le budget de l'Etat hors dette	5,53%	6,78%	7,96%	7,70%	7,82%	7,82%	9,7%	8%	> = 9%	12%	15%
NUTRITION	26. Taux de prévalence de l'insuffisance pondérale (ratio poids/age) chez les enfants de 0 à 36 mois	21,0%	19,1%	ND	ND	19%	17%	15%	14%	13%	11%	
EDUCATION	27. Taux brut de scolarisation élémentaire	National	68,30%	71,6%	75,80%	79,90%	82,50%	85,50%	88,90%	88,90%	98,90%	100,00%
		Fille	63%	64,80%	67,60%	72,30%	77,30%	80,60%	> 80%	> 80%	> 90%	> 98%
		Garçon	73,50%	73,90%	75,50%	79,30%	82,40%	84,40%	> 85%	> 85%	> 95%	100%
	28. Taux d'admission au Ci	National	81,70%	74,50%	78,10%	85,10%	90,50%	91,50%	95,00%	100,00%	100,00%	100,00%
		Fille	77,40%	72,50%	77,10%	81,10%	91,90%	94,70%				
29. Taux d'achèvement pour l'élémentaire		Garçon	86,30%	76,50%	79,00%	89,50%	89,10%	88,60%				
		National	36,30%	45,00%	45,60%	48,70%	53,90%	58,30%	64,10%	64,10%	85,00%	100%
		Fille	31,60%	39,30%	39,70%	43,90%	42,90%	47,50%	57,00%	63,00%	85,00%	100%
	Garçon	40,60%	50,50%	51,30%	47,10%	54,10%	60,10%	59,50%	65,10%	85,00%	100%	

CAP/Étude diagnostic des systèmes de suivi/évaluation des projets et programmes sous Exécution Nationale

6.5 Annexe 5 : Indicateurs de suivi du DSRP

		30. Part du budget de l'éducation et de la formation (fonctionnement + investis.) dans le budget de l'Etat hors dette	13,50%	11,82%	14,95%	16,38%	18,11%	25,6%	25,00%	27,00%	> 30%	> 30%	
AXE 3 : PROTECTION SOCIALE ET ESTIMATION DES RISQUES ET CATASTROPHES	INFRASTRUCTURES VILLAGEOISES	31. Indice synthétique d'accès aux services sociaux de base en milieu rural	271/500	ND	ND	ND	ND	0,6	0,6	0,64	0,7	0,75	
	EXTENSION DE LA PROTECTION SOCIALE	32. (***) pourcentage du budget affecté aux programmes d'assistance en faveur des groupes vulnérables						3%				8%	10%
		33. (***) Taux de couverture du risque maladie de la population						7,8%				28%	50%
		34. (***) Taux de couverture assurance risques agricoles											
	HANDICAPÉES	35. (***) Nbre de personnes handicapées appareillées										20000	40000
		36. (***) Nbre de (GIE) mis en place par des personnes handicapées ayant reçu un appui financier										3000	5000
	ENFANTS	37. (***) Nbre d'enfants retirés des pires formes de travail	National	36,7%	ND	ND	ND	ND	4500	< 30%	< 20%	30000	100000
			Garçon	ND	ND	ND	ND		< 30%	< 30%	< 20%	< 15%	< 7,5%
			Fille	ND	ND	ND	ND		< 30%	< 30%	< 20%	< 15%	< 7,5%
		39. Montant du FECL + FDD (en milliards de FCFA)	Montant du FDD	6,6%	7,3%	8,1%	9,1%	10,1%	12,7%	> 12%	> 12%	> 12%	> 15%
Montant du FECL	3,5%		3,8%	4%	6%	4%	6%	6%	> 6%	> 6%	> 8%	> 8%	
AXE 4 : BONNE GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DECENTRALISE	DECENTRALISATION	40. Part relative des transferts financiers de l'Etat aux collectivités locales (FDD + FECL) en pourcentage du budget de l'Etat hors dette		1,80%	2,20%	2,20%	1,90%	1,95%	> 2%	> 2%	> 3%	> 3%	
		41. Ration des transferts de l'Etat aux collectivités locales sur ressources totales des collectivités locales	26,80%	28,20%	26,10%	26,80%	20%	23%	> 30%	> 30%	> 30%	> 35%	> 35%
		42. Nombre d'actes transmis par les collectivités locales	3915	3390	5982	6688	2795						
		43. Délais/date de mise à disposition effective des fonds au titre de la décentralisation (FDD e FECL) aux	ND	< 9 mois	< 9 mois	< 6 mois	< 6 mois	< 4 mois	< 3 mois	< 3 mois	< 3 mois	< 3 mois	

	collectivités locales																	
BONNE GOUVERNANCE	44. Taux de marchés passés conformément au code des marchés publics ***** (pourcentage de marchés passés en entente directe)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	45. Nbre de comptes de gestion reçus par la Cour des Comptes / Nbre de comptes de gestion à recevoir (comptes de l'Etat, comptes régionaux, comptes des Etablissements Publics)	3,40%	4,20%	9,20%	14,00%	15,50%	8,00%	20,00%	30,50%	60%	85%							
	46. Durée de dédouanement (heures)																	
	47. (**) Durée pour l'export (jours)																	
	48. (**) Durée pour l'import (jours)																	
	(**) Durée moyenne des procédures judiciaires																	
	49. (**) Durée d'exécution des décisions de justice																	

1. les indicateurs non précédés de (**) ont déjà fait l'objet de consensus dans la mise en œuvre du DSRP 1 et font déjà l'objet de suivi
2. les indicateurs non précédés de (**) et en italique ont été proposés par les acteurs dans le cadre du DSRP 2. La décision définitive pour retenir ces indicateurs et les cibles annuels sera faite après une étude technique (sources, disponibilité, stabilité etc.) et une concertation avec tous les acteurs (Cellule DSRP, secteurs, partenaires au développement), conformément à l'approche mise en œuvre pour retenir la liste restreinte des indicateurs

Annexe II

Les 8 objectifs du millénaire pour le développement

- Objectif 1. Eliminer l'extrême pauvreté et la faim
- Objectif 2. Assurer une éducation primaire pour tous
- Objectif 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- Objectif 4. Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans
- Objectif 5. Améliorer la santé maternelle
- Objectif 6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
- Objectif 7. Assurer un environnement durable
- Objectif 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Les 18 cibles des OMD

- Cible 1. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1\$ par jour*
- Cible 2. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, les proportions de la population qui souffre de faim*
- Cible 3. D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires*
- Cible 4. Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard*
- Cible 5. Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle*
- Cible 6. Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle*
- Cible 7. D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/Sida et commencé à inverser la tendance actuelle*
- Cible 8. D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et autres grandes maladies et avoir commencé à inverser la tendance actuelle*
- Cible 9. Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales*
- Cible 10. Réduire de moitié d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable salubre*
- Cible 11. Réussir d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis*
- Cible 12. Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire*
- Cible 13. S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés*
- Cible 14. Répondre aux besoins particuliers des pays sans littoral et des petits états insulaires en développement*
- Cible 15. Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement, par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme*
- Cible 16. En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent*
- Cible 17. En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement*
- Cible 18. En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication soient accordés à tous*

SITUATION SUR LES OMD DU SENEGAL EN 2006

OMD, Cibles, Indicateurs	2004	2005
Objectif 1 : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim		
Cible 1. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1\$ par jour		
Proportion de la population disposant de moins d'un dollar (PPA) par jour	65 (2001)	
Indice d'écart de la pauvreté (incidence pauvreté x degré de pauvreté)		17
Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale	6.4 (2000)	
Cible 2. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de faim		
Pourcentage d'enfants de moins de 5ans présentant une insuffisance pondérale	53.9 (2000)	
Proportion d'enfants n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique		
Objectif 2 : Assurer une éducation primaire pour tous		
Cible 3 : D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires		
Taux net de scolarisation dans le primaire	72.1%	72.1%
Taux brut de scolarisation (TBS) dans le primaire	79.9%	82.5%
Proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant un cycle complet d'études primaires	48.7%	53.9%
Taux d'alphabétisation des jeunes adultes 15 à 24 ans		34.7%
Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes		
Cible 4 : Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard		
Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire	0.93	-
Secondaire	0.62	0.64
Supérieur	0.42	-
Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 par rapport aux hommes		H 50.9 F 30.8
Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole		
Proportion de sièges occupés par les femmes au parlement	19.2%	19.2%
Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans		
Cible 5. Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle		

population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable salubre			
Proportion de la population rurale ayant accès à une source d'eau meilleure Proportion de la population urbaine ayant accès à des points d'eau aménagés			
Cible 11. Réussir d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis			
Proportion de la population urbaine ayant accès à un meilleur système d'assainissement			
Milieu urbain		20	60
Milieu rural		12	56
Proportion de ménages ayant accès à la sécurité d'occupation des logements (en tant que propriétaire ou locataires)			
Immeuble	63%		
Case	34%		
Baraque	3%		
	(2000)		

Source : Adaptation des indicateurs du rapport OMD/Sénégal (2006)

Annexe III : Indicateurs des effets programmes du SNU

AXE STRATEGIQUE DE COOPERATION				
1) Création de richesse et lutte contre la faim pour un développement durable				
Effet UNDAF 1 : la création et le développement des micro, petites et moyennes entreprises apporte une contribution majeure de revenus, d'emplois décents d'une sécurité alimentaire et d'une protection sociale au bénéfice des femmes et des jeunes ans les zones de concentration du SNU				
Effets- programmes	Indicateurs	Situation de référence	Cible	Sources de vérification
Effet programme 1.1. les capacités productives nationales sont fortement améliorées en termes de compétitivité, de qualité des produits, de valeur ajoutée, de créations d'emplois qualifiés et d'investissement	- Taux d'investissement	23,5% (2006)	> 25%	DSRP
	- Nombre d'entreprises ayant bénéficié de la prime de mise à niveau	10	80	Programme national de mise à niveau
	- Nombre de producteurs formés dans la gestion intégrée de la production et des déprédateurs	ND	6100	Enquêtes agricoles 2007-2010
	- Part du secteur agricole (agriculture, élevage, pêche) dans le PIB	14,6 %	A déterminer	Situation économique et financière en 2005 et perspectives 2006/MEF
Effet programme 1.2. Augmentation des revenus des pauvres et groupes vulnérables dans les zones d'intervention du SNU	- Proportion de la population vivant dessous du seuil de pauvreté (seuil en dessous de 392 CFA/jour par adulte)	Individu vivant en dessous du seuil de pauvreté est de 57,1% (65,2% en milieu rural et 50,1% en milieu urbain (2002)	< 42 en 2011	DSRP, rapport suivi du DSRP/OMD/ESAM
	- Part des 20% les plus pauvres de la population dans les dépenses nationales	8,1% (2002)	> 8,1%	ESAM
Effet programme 1.3. La création d'emplois, particulièrement en faveur des jeunes et des femmes, et l'extension de la protection sociale aux exclus des régimes formels sont favorisées par l'adoption de politiques et la mise en œuvre de programmes adéquats par les pouvoirs publics	- Taux de chômage des 15-24/25-34 ans par sexe	Taux de chômage : 15% en 2006	< 10%	ESAM II
	- Proportion de personnes exclues des mécanismes formels de protection sociale	ND	A déterminer	DSRP
	- Nombre de femmes ayant bénéficié d'appui pour la création d'AGR	ND	A déterminer	DSRP
Effet programme 1.4. Dans les zones de concentration du SNU, la protection des groupes vulnérable contre toute forme d'abus de violence et d'exploitation est renforcée	- Proportion des enfants de 5-14 ans qui travaillent	33%	< 15%	DSRP/MICS
	- % de femmes 15-49 qui se déclarent excisées	28% (2005)	< 20%	EDS

<p>Effet programme 1.5. Amélioration de la sécurité alimentaire et réduction de la malnutrition des populations pauvres et les groupes vulnérables dans les zones de concentration du SNU</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique - Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale - % des femmes ayant une anémie modérée sous forme de carence en fer 	<p>23% (2003)</p> <p>17,4% (2005)</p> <p>19,9% (2005)</p>	<p>< 23%</p> <p>< 13%</p> <p>< 15%</p>	<p>Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture de la FAO</p> <p>DSRP EDS/MICS/ rapport de suivi des OMD</p> <p>EDS</p>
<p>Effet programme 1.5. La durabilité des moyens d'existence des groupes vulnérables et leur cadre de vie sont améliorés dans les zones de concentration du SNU à travers des actions de protection de l'environnement et de valorisation des ressources naturelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Superficie des terres protégées pour préserver la biodiversité (par rapport à la superficie totale) - Proportion de zones forestières dans l'ensemble du territoire - Ratio de couverture végétale 	<p>A déterminer</p> <p>A déterminer</p> <p>1,83% (2003)</p>	<p>A déterminer</p> <p>A déterminer</p> <p>> 1,83</p>	<p>Centre de Suivi Ecologique (CSE)</p> <p>Centre de Suivi Ecologique (CSE)</p> <p>DSRP Centre de Suivi Ecologique (CSE)</p>

AXE STRATEGIQUE DE COOPERATION

2) Services sociaux de base

Effet UNDAF 2 : Les populations vulnérables des zones de concentration du SNU ont accès et utilisent des services sociaux de base de qualité contribuant ainsi à accélérer l'atteinte des OMD 2,3,4,5,6 et 7

Effets - programmes	Indicateurs	Situation de référence	Cible	Sources de vérification
Effet programme 2.1. L'accès aux services de santé de qualité est assuré dans les zones de concentration du SNU, en particulier pour les femmes, les enfants et les jeunes en visant de manière prioritaire la réduction d'un tiers de la mortalité des enfants de moins de 5 ans (OMD 4) et l'amélioration de la santé maternelle (OMD 5)	- Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	121 pour 1000 (2005)	80 pour 1000	EDS
	- Taux de mortalité maternelle (nombre de décès sur 100 000 naissances vivantes)	434 pour 100 000 NV (2005)	250 pour 100 000 NV (2005)	EDS
Effet programme 2.2. Le pouvoir de décision des femmes, les capacités des communautés et les pratiques favorables sont renforcés en vue d'améliorer l'accès des groupes vulnérables aux services de santé	- Pourcentage des Poste de santé pratiquant la PCIME	A déterminer	Au moins 75%	CSRP
	- Pourcentage des Centres de Santé et Postes de santé sont les comités de gestion sont fonctionnels	A déterminer	Au moins 30%	CSRP
	- Taux d'utilisation de la contraception moderne chez les femmes 15-49 ans en union	10,3%	Au moins 20%	EDS
Effet programme 2.3. La prévention et la prise en charge du VIH/SIDA et du paludisme en particulier chez les groupes vulnérables et dans les zones les plus touchées, sont renforcées avec pour objectif de réduire le taux de prévalence (OMD 6)	- Taux de prévalence du VIH parmi les femmes (15-49 ans)	0,9%	< 3%	EDS
	- Taux de prévalence du paludisme chez les femmes de moins de 5 ans	A déterminer avec le PNLP	A déterminer	PNLP/EDS
	- Taux de prévalence du paludisme chez les femmes enceintes	A déterminer	A déterminer	PNLP/EDS
Effet programme 2.4. L'accès universel à une éducation primaire de qualité pour les garçons et les filles sera atteint d'ici 2010 et 85% des enfants inscrits achèvent le cycle primaire (OMD 2 et 3) dans les zones de concentration de SNU	- Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire	69,3% (2004)	100%	Annuaire Statistique Ministère de l'Education
	- Taux d'achèvement du cycle primaire	52% (2005)	80%	Annuaire Statistique Ministère de l'Education
	- Rapport /filles garçons dans l'enseignement	0,95% (2005)	1	Annuaire Statistique Ministère de

	primaire			l'Education
Effet programme 2.5. Dans les zones de concentration du SNU le taux d'accès à l'eau potable aura atteint 80%, la situation de l'hygiène sera significativement améliorée et l'accès à un système d'assainissement adéquat aura doublé par rapport à 2005 (OMD 7)	- Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable	64% en milieu rural et 85% en milieu urbain (2004)	75% en milieu rural et 95% en milieu urbain	Rapport PEPAM
	- Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement	17% en milieu rural et 57% en milieu urbain (2004)	40% en milieu rural et 67% en milieu urbain	Rapport PEPAM

AXE STRATEGIQUE DE COOPERATION

3) Gouvernance et promotion du partenariat pour le développement

Effet UNDAF 3 : la participation effective de tous les acteurs concernés, la transparence, l'équité de genre, la promotion des droits humain et du développement durable sont renforcées dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et programmes de développement

Effets- programmes	Indicateurs	Situation de référence	Cible	Sources de vérification
Effet programme 3.1. les capacités de pilotage et de suivi à l'échelle nationale des engagements dans la mise en œuvre des cadres stratégiques de référence (DSRP, OMD, NEPAD) sont renforcées	- Degré d'harmonisation du pilotage des cadres de référence en tenant compte des dimensions genre, droits humains et du développement durable	Des efforts sont actuellement en cours mais restent insuffisants	Forte harmonisation des cadres DSRP/OMD/UNDAF	DSRP/OMD/UNDAF
	- Degré de fonctionnalité du réseau de suivi/évaluation	Des efforts sont actuellement en cours mais restent insuffisants	Coordination provisoire du réseau et implication directe du réseau dans le suivi des cadres de référence DSRP/OMD/UNDAF	DSRP/OMD/UNDAF
Effet programme 3.2. Un environnement plus propice au développement axé sur le partenariat entre l'Etat, le Secteur Privé et la Société Civile ainsi que sur une gestion rationnelle et efficiente des finances publiques et de l'aide au développement	- Degré d'implication du secteur privé et de la société civile à la conception et à la mise en œuvre des politiques et programmes	Faible	Forte	DSRP/CRSP
	- Taux de marchés passés conformément au code des marchés publics	ND	A déterminer	DSRP/CRSP
	- Taux de décaissement des ressources de l'APD/CAP	37,3% (2005)	85%	DSRP/CRSP
Effet programme 3.3. Les institutions publiques ont les capacités d'appliquer effectivement les principes des droits humains, de l'équité de genre et du développement	- Nombre de Ministères ayant un budget programme	4 Ministères	x Ministères clés	CSRP
	- Nombre de Ministères dont le budget est sensible au genre	4 Ministères	x Ministères clés	CSRP

<p>durable dans les politiques et les programmes</p>				
<p>Effet programme 3.4. Les capacités techniques et opérationnelles des institutions parlementaires judiciaires et de lutte contre la corruption, sont renforcées pour leur permettre d'assurer leurs missions efficacement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'assistants parlementaires recrutés et mis à la disposition de l'Assemblée Nationale - Rapidité dans le traitement des décisions de justice - Office de lutte contre la corruption fonctionnelle 	<p>ND</p> <p>Faible</p> <p>Non</p>	<p>A déterminer</p> <p>Rapide</p> <p>Opérationnelle</p>	
<p>Effet programme 3.5. Les collectivités locales et les organisations communautaires de base ont les capacités et disposent des ressources suffisantes pour participer plus efficacement au processus de décentralisation et à la gestion du développement local</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption par les collectivités locales de la budgétisation sensible au genre - Part relative aux transferts financiers de l'Etat aux collectivités locales (FDD et FECL) en pourcentage du budget de l'Etat hors dette - Ratio des transferts de l'Etat aux collectivités locales sur ressources totales des collectivités locales - Taux d'enregistrement à la naissance des enfants de moins de 5 ans à l'état civil 	<p>50% en milieu urbain et rural</p> <p>2% (2003)</p> <p>30%</p> <p>78% (2004)</p>	<p>80%</p> <p>> 3%</p> <p>> 35%</p> <p>> 90%</p>	<p>Lettre de politique de développement rural PNDL, CNDL</p> <p>DSRP</p> <p>DSRP</p> <p>EDS/MICS</p>
<p>Effet programme 3.6. Les capacités des institutions nationales locales et communautaires pour mieux anticiper les crises, les catastrophes naturelles et les épidémies et pour y répondre rapidement sont renforcées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de Projets et collectivités locales concernées par la décentralisation du BCI - % des élus locaux alphabétisés en langues nationales - % des élus locaux formés en gestion de conflit et de catastrophe - Système d'alerte précoce 	<p>ND</p> <p>ND</p> <p>ND</p> <p>Pas mis en place</p>	<p>A déterminer</p> <p>100%</p> <p>100%</p> <p>Mis en place et fonctionnelle</p>	<p>CSRP</p> <p>PNDL</p> <p>Rapports d'activités des CL</p>

NB : Les indicateurs qui figurent dans le tableau sont des indicateurs nationaux. Les valeurs de la situation de référence et des cibles seront adaptées en fonction des zones d'intervention.